Volume 2, Issue 4 (July, 2021), pp.162-183.



## Concept de la gestion de Risques en Matière de Santé et Sécurité au Travail en Milieu Hospitalier : Etat de l'art, Limites et **Propositions**

### Concept of risk management in matters of health and safety at work in a hospital environment: State of the art, limits and proposals

#### Dounia El Bouzaidi (PhD en management et gestion)

Laboratoire de Recherche en Management Territorial, Intégré et Fonctionnel (LARMATIF), Université Mohammed I, Oujda, Maroc.

#### Mourad Zenasni (Professeur en management et gestion)

Laboratoire de Recherche en Management Territorial, Intégré et Fonctionnel (LARMATIF), Université Mohammed I, Oujda, Maroc.

	ENCG
Adresse de correspondance :	Complexe universitaire
	Université Mohammed I
	Maroc(Oujda)
	Code postal : 658
Déclaration de divulgation :	elbouzaidi.dounia@gmail.com
	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque
Declaration de divulgation :	financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
	El Bouzaidi, D., & Zenasni, M. (2021). Concept de la gestion
Citer cet article	de Risques en Matière de Santé et Sécurité au Travail en
	Milieu Hospitalier : Etat de l'art, Limites et Propositions.
	International Journal of Accounting, Finance, Auditing,
	Management and Economics, 2(4), 162-183.
	https://doi.org/10.5281/zenodo.5112288
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

DOI: 10.5281/zenodo.5112288

**Received:** May 24, 2021 Published online: July 18, 2021

# Concept de la gestion de Risques en Matière de Santé et Sécurité au Travail en Milieu Hospitalier : Etat de l'art, Limites et Propositions

#### Résumé

Le management des institutions s'améliore d'année en année afin de s'aligner sur les meilleurs standards internationaux. La gestion des risques (GR) ou le Management des risques (MR) est l'un des socles essentiels pour une bonne gestion. Ainsi, la valorisation et l'accroissement du capital dit humain est de plus en plus priorisée dans la vision long-termiste et stratégique de ces institutions qui doivent essentiellement identifier la totalité des risques auxquels ce capital est exposé sur le plan environnemental, social, opérationnel ou encore financier. Cette maitrise au préalable permet d'optimiser et de perfectionner la gestion des activités et d'assurer une performance positive et soutenue. L'objectif primordial est de maintenir un niveau valable et acceptable de cette panoplie de risques. Ce travail s'inscrit dans le domaine de la santé et la sécurité au travail (SST) en général et en milieu (secteur) hospitalier en particulier. La finalité de ce travail vise l'étude conceptuelle des risques et des accidents professionnels dans ce cadre pour finalement contribuer à l'amélioration et au développement de la GR SST et la prise en charge des risques/accidents professionnels au niveau de l'hôpital. Nous avons dressé l'état de l'art de la GR lié à la SST dans les organisations marocaines, principalement hospitalières. Cette recherche a pu également examiner la corrélation des normes marocaines et internationales en matière de GR SST en vue de mettre en exergue les perspectives de cette affaire au Maroc. Également, on a conclu l'impact de la SST sur le succès et la performance

Mots clés: Risque; Gestion des risques; Santé et sécurité au travail; Normes, Milieu hospitalier; Performance.

**Classification JEL:** J28

Type de l'article : article théorique.

#### **Abstract**

The management of institutions is improving year by year in order to align with the highest international standards. Risk Management (MR) is one of the essential foundations for good management. Thus, the valuation and growth of so-called human capital is increasingly prioritized in the long-term and strategic vision of these institutions, which must essentially identify all the risks to which this capital is exposed from an environmental, social and operational standpoint or even financial. This prior mastery makes it possible to optimize and improve the management of activities and ensure positive and sustained performance. The overriding objective is to maintain a valid and acceptable level of this panoply of risks. This work falls within the field of occupational health and safety (OHS) in general and in the hospital environment (sector) in particular. The purpose of this work is the conceptual study of occupational risks and accidents in this context to ultimately contribute to the improvement and development of GR OHS and management of occupational risks / accidents at the hospital level. We have drawn up the state of the art of GR related to OSH in Moroccan organizations, mainly hospitals. This research was also able to examine the correlation of Moroccan and international standards in terms of GR SST in order to highlight the prospects of this case in Morocco. Also, we concluded the impact of OSH on success and performance.

**Keywords:** Risk; Risk management; Health and security at work; Standards, Hospital environment;

Performance.

**JEL Classification:** J28

Paper type: Theoretical Research

ISSN: 2658-8455 Volume 2, Issue 4 (July, 2021), pp.162-183. www.ijafame.org



#### 1. Introduction

Le Bureau International du Travail a publié en 2015 son rapport intitulé "La sécurité en chiffres" qui révèle que 2,2 millions de travailleurs dans le monde perdent leur vie annuellement dans leur travail à cause d'un accident ou d'une maladie professionnelle (MP). Ce chiffre représente 5 000 personnes par jour. En outre, chaque année près de 268 millions d'accidents non mortels du travail dans le monde ont été identifiés et 160 millions de nouveaux cas de MP sont réclamés et enregistrés à la même fréquence. En termes de PIB mondial, l'OIT a estimé à près de 4% de part d'indemnités et absences du travail suite aux accidents/incidents et MP.

Néanmoins, plusieurs avancées ont été notées en matière de (prévention de la SST), mais l'attention des entreprises (privées) et des établissements (publics) au Maroc par rapport à la notion de prévention des risques professionnels (RP) est relativement récente, estimée à une dizaine d'années. Plusieurs facteurs favorisent cet intérêt croissant vis-à-vis de la thématique dont notamment l'évolution de la typographie des RP et la prise de conscience par rapport à la sensibilité de certains risques industriels, écologiques ou sanitaires. De ce fait, la perception évolue et la garantie de la SST du personnel est considérée actuellement un vrai enjeu social.

L'étude aborde également d'autres aspects et points complémentaires tels que les questions managériales, ergonomiques et environnementales. C'est dans ce contexte que nous menons une recherche exploratoire qui propose de parcourir le domaine des facteurs de (risques) auxquels sont confrontés les professionnels à l'hôpital. Il est primordial de noter à ce sujet la pénurie des études réalisées dans le (milieu hospitalier) marocain pouvant dresser l'ensemble des RP réellement encourus et subis par les travailleurs. En effet, l'hôpital est un milieu à risques.

Abdeljalil EL KHOLTI a mentionné dans son rapport « Stratégies pour la sécurité et la santé au travail » qu'au Maroc, environ 2 000 décès par an sont liés au travail, le taux d'accidents du travail (AT) de plus de 3 jrs d'arrêt est de 47,8 pour 100 000 travailleurs. Le coût estimé d'un AT est entre 15Kdh et 30Kdh (Au, 2015). Une nette augmentation a été observée d'année en année dans ce sens. Le domaine hospitalier fait face à plusieurs problématiques au Maroc dont notamment la sous déclaration et la sous-estimation des RP ainsi que la non-formalisation systématique des unités dédiées exclusivement à la GR SST.

Ceci dit, vu l'importance et les effets de la thématique, il est légitime d'examiner ces risques de plus près et d'analyser le rôle de la GR SST dans ce sens particulier.

Ce travail constituera une ébauche d'un diagnostic englobant les types les plus fréquents de risques et leur démarche (processus) d'évaluation. Le résultat pourrait être utilisé par les gestionnaires concernés par ce volet en leur permettant d'initier cette évaluation des RSST au sein de leurs établissements et en les sensibilisant par rapport à la valorisation de la SST.

En effet, une gestion appropriée des risques professionnels est un élément d'amélioration des climats et conditions de travail permettant aux salariés de travailler en toute sécurité. C'est également une source de (motivation) et de (performance) pour la structure.

Cette étude aura principalement comme objectif d'étudier la GRSST au niveau des organisations marocaines, principalement hospitalières. Ce travail aura également pour objectif d'examiner la corrélation des normes marocaines et internationales en matière de GRSST afin de mettre en exergue les perspectives de cette activité au Maroc ainsi que de déterminer l'impact de la SST sur la performance.

La nature de ce travail correspond à des études épidémiologiques qui par définition s'intéressent à des problèmes sanitaires relatifs à la population et à leurs déterminants. Cette étude s'intéresse en effet à l'impact de certains facteurs sur la santé des professionnels

exerçant dans le (milieu hospitalier). L'étude concerne également des volets comportementaux, managériaux, ergonomiques et environnementaux liés à la santé.

L'étude est considérée comme étant exploratoire également parce qu'elle se propose de couvrir tous les domaines de risques auxquels sont exposés les différents métiers de l'hôpital. Cette étude peut être considérée comme qualitative, car elle cible la compréhension du fonctionnement d'un environnement déterminé et précis avec sa composante comportementale en vue de définir les risques et les préventions. L'objectif est de quantifier la situation SST dans le cadre d'un milieu hospitalier et de concevoir un climat adéquat pour mieux maitriser les risques SST y afférents.

#### 2. Du risque au management du risque : définitions et typologie

#### 2.1. Définitions et typologie du Risque

La revue de littérature qui sera présentée dans ce chapitre a permis de mettre en évidence quelques variables liées à la GR SST. Elle a également contribué à dresser un cadre de référence par rapport à l'évaluation des risques dans le milieu hospitalier en particulier ; ce qui représentera un grand appui dans la partie pratique de ce travail.

#### 2.2. Comprendre tout d'abord le risque

La notion de risque peut sembler claire, mais appliquée à la SST cette notion est moins simple à définir.

En effet, le risque est cet incident qui survient suite à un événement indésirable créant un dommage ou d'un problème au sein d'une population déterminée. Dominique Pécaud (Dominique, 2005) définit le risque comme étant une incertitude ou une menace que l'institution doit comprendre d'abord, prévenir, anticiper puis gérer pour préserver ses biens et in fine créer de la valeur (Dominique, 2005).

Plus formellement, l'institut de l'audit interne utilise textuellement la définition du risque suivante « la possibilité qu'il se produise un évènement susceptible d'avoir impact sur la réalisation des objectifs. Le risque se mesure en termes de probabilité et d'impact ». Nous retenons la transversalité de cette deuxième définition qui est adaptable à différents domaines d'activité et à différents types d'entreprises du moment où des objectifs sont identifiés au sein de cette structure.

Gul et al. (2020) a défini l'évaluation des RSST comme un examen attentif de ce qui, sur le milieu de travail, pourrait causer du tort aux personnes, de sorte qu'un employeur puisse peser s'il a pris suffisamment de précautions ou si il faut faire plus (Gul & Ak, 2020).

Gul et al., (2018) a défini le risque comme la probabilité, ou la possibilité, qu'un préjudice (blessure, maladie, mort, dommage, etc.) puisse survenir après une exposition à « un danger » (Gul & Ak, 2018).

Le risque est une grandeur objective appliquée pour décrire le (degré d'atteinte) à un système spécifique dans de nombreuses activités et domaines technologiques (Huang et al., 2020).

Certaines définitions suggèrent que le risque n'est qu'un événement (incertain) ou résultat (p. ex. perte):

- Le risque est un événement possible qui pourrait causer des dommages ou des pertes, ou affecter la capacité à atteindre les objectifs (Goman, 2018);
- Le risque est égal à la perte attendue (Verma & Verter, 2007);
- Le risque est une situation ou un événement où quelque chose de valeur humaine est en jeu et dont l'issue est incertaine(Richardson, 2009);
- Le risque est la menace ou la probabilité qu'une action ou un événement affecte négativement ou avantageusement la capacité d'une organisation à atteindre les objectifs (Goman, 2018);



• Le risque de projet est un événement ou une condition incertaine qui, s'il se produit, a un effet positif ou négatif sur un ou plusieurs projets objectifs (Starr, 1981).

D'autres expriment le risque comme des relations complexes entre événements, facteurs, mesures, conséquences, etc.:

- Le risque est un effet de l'incertitude sur les objectifs (Shameli-Sendi et al., 2016) ;
- Le risque est égal à la combinaison bidimensionnelle d'événements /conséquences et incertitudes associées;
- Le risque est une combinaison de la probabilité d'un événement et de son conséquence ;
- Le risque est une désutilité attendue ou un dommage attendu.
- Un autre groupe d'auteurs suggère que le risque est autre chose, même l'incertitude elle-même, par exemple:
- Le risque est une mesure de la probabilité et de la gravité des effets indésirables (Goman, 2018);
- Le risque est l'incertitude et la gravité des conséquences (ou résultats) d'une activité par rapport à quelque chose qui aune valeur humaine ;
- L'incertitude mesurable est un «risque» et une incertitude non mesurable est une «incertitude»(Goman, 2018).

#### 2.3. Types de risques

Dans la plupart des définitions identifiées par rapport au risque, nous constatons sa perception sous un format quantitatif exprimé en termes d'impact et de probabilité (étude 1, Gul & Ak, 2018; étude 2, Huang et al., 2020). Ceci permet en effet d'évaluer le risque sur la base de certains critères chiffrables. Le schéma ci-dessous clarifie cette notion de priorisation selon le niveau de gravité et de probabilité. Quand la gravité du risque est élevée et son niveau de probabilité également (échelle de 4), l'aspect prioritaire de ce risque augmente.

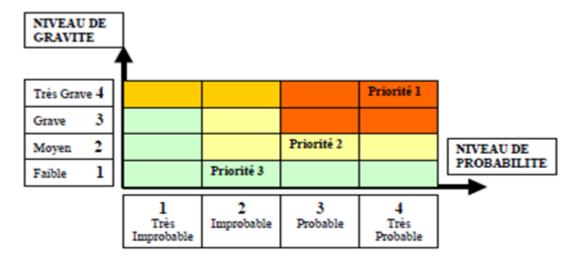


Fig.1. Exemple d'hiérarchisation des risques professionnels

Source: (PERES et al., n.d.)

Deux types génériques de risques ont été identifiés au niveau des entreprises. Tout d'abord, les risques spéculatifs qui visent à récolter des profits financiers par exemple un choix d'investissement des capitaux. Puis, il existe les risques purs qui représentent le résultat du « hasard » tel que des inondations ou des incendies et qui peuvent être résolus de manière préventive ou via un refinancement (Évaluation Des Risques Professionnels Aide Au Repérage Des Risques, 2015).

Par ailleurs, une autre classification (Évaluation Des Risques Professionnels Aide Au Repérage Des Risques, 2015) comporte quatre types de risques, à savoir : (1) le risque inhérent qui existe en dehors du circuit de contrôle dans l'environnement des activités humaines ; (2) le risque de non-contrôle qui survient lorsqu'une mesure de contrôle n'a pas été assez efficace pour détecter la menace à temps ; (3) le risque de non-détection représente, quant à lui, la probabilité qu'une recommandation inappropriée soit retenue par des personnes habilitées et (4) le risque résiduel qui se maintient même après l'application des techniques de contrôle nécessaires.

D'un autre côté, en termes de réparation médico-légale, l'expression "risques professionnels" renvoie principalement vers trois types d'imprévus : l'accident du travail, l'accident de trajet et la maladie professionnelle.

Afin de donner des définitions précises des risques de santé et ceux de sécurité au travail, nous donnerons les définitions suivantes :

#### Risques de santé

« Comprendre les risques pour la santé est essentiel pour prendre nos propres décisions en matière de soins de santé », déclare le Dr William Elwood, psychologue et spécialiste du comportement au NIH. « Cela donne une perspective sur les inconvénients et les avantages potentiels, de sorte à faire des choix intelligents basés sur des faits et non des peurs.» (Services, 2016).

Un risque pour la santé est la possibilité ou la probabilité que quelque chose nuise ou affecte votre santé. Le risque ne signifie pas que quelque chose de mauvais se produira définitivement. C'est juste une possibilité. Plusieurs caractéristiques, appelées facteurs de risque, déterminent si vos risques pour la santé sont élevés ou faibles (Services, 2016).

Les risques sanitaires selon le site du gouvernement français sont les risques immédiats ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entrainer une contamination de la population (Ébola, pandémie grippale...).

Les risques pour la santé selon (l'agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, 2019) sont des facteurs chimiques, physiques ou biologiques dans notre environnement qui peuvent avoir des effets négatifs sur notre santé, à court ou à long terme. L'exposition peut se produire par le toucher, l'inhalation et l'ingestion. En comprenant les risques que présentent ces dangers, nous pouvons prendre des mesures pour éviter ou atténuer ces risques.

#### \* Risques de sécurité au travail

Intimement liée à la santé au travail, la sécurité au travail est une démarche pluridisciplinaire qui vise à supprimer ou à réduire les risques d'accidents susceptibles de se produire lors de l'exercice d'une activité professionnelle( *Securite-Au-Tra...*, n.d.).

Par « sécurité du travail » l'on entend ici la protection des travailleurs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (Unda, 2012).

## 2.4. Comprendre la gestion et le management des risques : Contexte & fonctionnement

La prévention des risques professionnels est liée actuellement selon les approches modernes de management des entreprises à la notion du bien-être au travail comme étant un levier de productivité et de performance (Pierandrei, 2019).

En effet, la gestion des risques est un processus formalisé au niveau de toute l'organisation qui permet d'élaborer un référentiel de risques et de leurs évaluations. Ce dernier est accompagné d'un plan d'action préventif et/ou correctif pour favoriser la maitrise des activités et la bonne conduite des objectifs préalablement fixés.

ISSN: 2658-8455 Volume 2, Issue 4 (July, 2021), pp.162-183. www.ijafame.org



La majorité des ouvrages publiés sur le management des risques se rejoignent sur la définition globale accordée à cette activité (Alkaissy et al., 2020; Gendler & Prokhorova, 2021; Marbun, 2020; Moon et al., 2021; Swuste et al., 2020; White, 2021). Laurent Pierandrei (Pierandrei, 2019) confirme que cette gestion minutieuse apporte une réponse pertinente aux risques, aux incertitudes et aux opportunités auxquels l'institution est confrontée favorisant ainsi la capacité de créer une forte valeur ajoutée pour l'organisation. Cette valeur ajoutée est optimisée, selon lui, lorsque l'institution instaure une stratégie accompagnée d'objectifs de croissance détaillés et un reporting de risques associés et lorsqu'elle met à la disposition les ressources adaptées pour réaliser ses objectifs (Pierandrei, 2019).

Dans toutes les définitions examinées dans la littérature à ce sujet, nous retrouvons des éléments en commun qui décrivent le management des risques en tant que processus permanent et transverse qui concerne l'ensemble des collaborateurs à tous les niveaux hiérarchiques. Il permet d'avoir une vision globale sur la performance de l'institution et de maitriser son exposition aux différents risques possibles pouvant affecter son activité.

Dans certaines définitions comme celle de Louisot (Louisot, 2014), l'importance du management des risques est également liée à la notion de réputation. Il explique que ce dispositif permet la mise en place d'un reporting détaillé des activités et conforme à la réglementation en la matière; ce qui impacte directement l'image et la réputation de l'institution. Cette gestion des risques peut même lui épargner de lourdes conséquences. L'auteur explique les différents éléments qui composent ce dispositif dont principalement : (1) l'Environnement interne qui concerne la culture de l'institution, ses valeurs éthiques et la conception du style de management adopté; (2) le processus de fixation des objectifs aligné avec les attributions de l'institution ; (3) l'identification des évènements internes et externes pouvant influencer l'atteinte des objectifs ; (4) l'évaluation des risques sur la base de leur impact, leur probabilité, leur seuil de tolérance et leurs plans d'action (solutions) ; (5) le déploiement des actions de contrôle qui sont cadrées par des procédures détaillant chaque activité ; (6) le rôle de la communication et du partage de l'information qui doit s'opérer d'une manière ascendante et descendante ; et (7) enfin le pilotage des processus à travers des indicateurs de performance bien définis à l'avance.

La présentation de ces différentes composantes du processus de management des risques reflète son caractère séquentiel et multidirectionnel dans lequel plusieurs acteurs et opérations se relient et se raccordent dans la même dynamique. L'efficacité du dispositif de management des risques peut être évaluée en examinant le fonctionnement des éléments présentés cidessus.

Ceci dit, la taille des institutions impacte l'ampleur de ce dispositif. Pour les petites et moyennes institutions, par exemple, le processus adopté peut être moins formel et plus simple.

Pidgeon (Pidgeon, 1991) a été parmi les premiers à dresser dans ses recherches les éventuelles limites du dispositif de management des risques. Il explique que plusieurs facteurs peuvent empêcher l'efficacité de ce dispositif. Il s'agit notamment d'un écart de jugement dans la prise de décision, des faiblesses au niveau des compétences humaines ou encore une attribution de rôle qui manque de clarté entre deux contrôleurs (Pidgeon, 1991). Pidgeon insiste sur l'importance de prendre en considération le rapport entre le coût financier d'une action de contrôle d'un risque et le bénéfice à en tirer afin que cet investissement soit le plus rentable possible.

Par ailleurs, plusieurs réflexions en la matière évoquent la valeur ajoutée de la maitrise des risques à différents niveaux (Pidgeon, 1991) et (Marc Paley, 2018) dans leurs livres sur la maitrise des risques en entreprise expliquent que celle-ci permet de valoriser l'ensemble du dispositif de contrôle interne à condition que ce dispositif remplisse quelques conditions telles

que la fiabilisation des bonnes pratiques face aux risques, la simplification et la pertinence des contrôles, la délégation ainsi que la transparence.

D'autres documents de recherche (JC Trichet, 2011 ; F Claude,2016) considèrent que la maitrise des risques est un réel outil quantitatif pour mesurer la valeur économique et financière sur la base de l'appréciation des couts liés aux risques futurs et la surveillance des principes d'indemnisation financière.

#### 2.5. Les prérequis du management des risques pour une implémentation optimale

Juglaret (Juglaret, 2012) considère la mise en place d'une architecture de gestion globale des risques comme étant un prérequis pour sa réussite, car elle permet de suivre le processus d'une manière intégrale. Cette architecture permet d'insérer la gestion des risques dans les processus de gestion opérationnelle et stratégique de l'entreprise (Juglaret, 2012). En absence de cette architecture globale, il est difficile, selon lui, d'analyser et de comparer les informations d'une manière cohérente et efficiente couvrant tous les niveaux de l'organisation.

Aussi, les bonnes pratiques en la matière recommandent d'élaborer un ensemble de prérequis pour fluidifier la gestion des risques dont notamment l'élaboration des politiques et des procédures régissant l'activité ainsi que la mise en place des moyens nécessaires pour diffuser et analyser l'information. Il est également nécessaire de définir clairement les attributions de chacun en matière de gestion des risques afin d'éviter toute confusion ou erreur d'intervention.

Pour résumer, la réussite du management des risques exige à l'établissement quatre pratiques, à savoir :

- L'établissement doit choisir les outils d'évaluation les plus adaptés à son activité et à son organisation ;
- L'établissement doit opter pour la bonne méthode pour être autonome dans sa démarche ;
- Le chef d'établissement doit faire adhérer et faire participer les salariés dans l'évaluation des risques professionnels. La hiérarchisation et la priorisation des risques sont nécessaires pour organiser le plan d'action. Elle se fait sur la base de la gravité potentielle et de la probabilité d'apparition.
- Il doit identifier les bons risques et les actions de prévention les plus efficaces à mettre en œuvre en fonction de ces risques.

Afin d'enrichir l'exercice d'identification, il faut s'appuyer sur une riche documentation (statistiques, analyser les fiches de produit , les dysfonctionnements ...), observer les situations de travail et sur écouter les opérateurs concernés.

#### 3. Gestion des risques SST en milieu hospitalier

Les soins hospitaliers sont tous les services de soins et d'hébergement (de courts et moyens séjours) donnés par les hôpitaux public et privé. Les soins hospitaliers contiennent aussi les rémunérations des praticiens obtenues à l'hospitalisation complète dans le privé ; à l'exclusion des consultations indépendantes des hôpitaux publics.

Nous étudions en effet le secteur hospitalier, c'est-à-dire les établissements de soins, tant publics (hôpitaux, CHU...) que privés lucratifs (cliniques) ou non (clinique mutualiste...). Or, il s'avère que la table secteur hospitalier comporte des établissements qui n'appartiennent pas au périmètre que nous voulons étudier. Puisque notre sujet se porte sur la gestion des risques liés à la santé et à la sécurité au travail (des personnels) donc nous avons décidé de nous limiter aux établissements contenant le plus de personnes (médecins, infirmiers, administrateurs,) pour plus de représentativité.

ISSN: 2658-8455 Volume 2, Issue 4 (July, 2021), pp.162-183.

www.ijafame.org



Ce qui fait nous allons définir le secteur hospitalier comme étant l'ensemble des locaux qui peuvent héberger des patients à court ou moyen terme, dont l'objectif de leur offrir des consultations et des soins.

Afin d'évaluer les risques professionnels, il faut catégoriser les risques au sein de l'établissement pour réaliser les actions efficaces de prévention.

C'est l'étape capitale et introductive d'une politique SST. Le chef d'établissement doit impérativement veiller à la santé ainsi que la sécurité des employés en prévoyant des séances pour sensibiliser et de prévenir contre les accidents de travail.

Cette démarche devrait s'inscrire systématiquement dans la gestion de l'établissement. Elle est même devenue imposée à l'employeur par la loi (Dahir du 8 juillet 1957 lié aux services médicaux en milieu de travail).

Pour mettre le focus sur le milieu hospitalier, il est nécessaire d'examiner la typologie des risques qui caractérisent ce contexte en particulier. Quatre principaux risques sont à retenir, à savoir : (1) les risques biologiques liés à l'exposition (Tlemcen & Hadjira, n.d.) aux agents biologiques tels que parasites ou micro-organismes pouvant provoquer une intoxication, une infection ou une allergie.

Les professionnels les plus exposés à ce risque sont les sages-femmes, les phtisiologues, les chirurgiens, le personnel du laboratoire et plus particulièrement les travailleurs sans gants (Sctrick, 2010); (2) les risques physiques qui résultent généralement de l'exposition aux sources d'énergie telles que les vibrations et les ambiances lumineuses, thermiques et sonores.

Ces risques sont également liés à plusieurs types de rayonnements (Sctrick, 2010) ; (3) les risques chimiques causés par l'exposition aux substances chimiques et toxiques et enfin (4) les risques ergonomiques dus notamment à une posture contraignante, une manutention fréquente, des mouvements répétitifs. À noter qu'il existe d'autres risques en milieu hospitalier, mais à caractère plus général tels que les incendies, le travail à des hauteurs élevées ou l'électrocution.

#### 3.1. Prévention de la SST au Maroc

La « culture de sécurité » fait l'objet de plusieurs recherches il y a une vingtaine d'années dans le cadre des sciences du risque. Les entreprises lui consacrent de plus en plus d'intérêt afin de mieux préserver leur activité. En 1993, l'Advisory Committee on the Safety of Nuclear Installation (ACSNI) définit la culture de sécurité comme étant « l'ensemble des valeurs individuelles et collectifs, des attitudes, des compétences, des perceptions ainsi que des types de comportements qui déterminent l'engagement et la maîtrise du système de management de la SST d'une organisation ». Nous constatons la triple dimension de cette définition relative à la culture de sécurité à la fois organisationnelle, comportementale ainsi que psychologique. Toutes ces dimensions sont en effet intégrées dans l'approche globale SST (La, 2010).

Plusieurs avancées ont été concrétisées ces dix dernières années en termes de la prévention de la SST. Le milieu du travail a connu une évolution significative des types de risques et la propagation de la sensibilité par rapport aux risques industriels, écologiques et sanitaires.

Au Maroc, la SST a été établie par une loi dés 1957 (Dahir du 8 juillet 1957 lié aux services médicaux en milieu de travail). Pourtant la couverture préventive au profit du personnel ne dépasse pas le taux de 3.5% de la population urbaine active (Études et Enquêtes Risques Infectieux Dans Les Laboratoires d'Analyses Médicales, 2000).

Après examen de cette loi, il a été constaté que celles-ci sont particulièrement axées sur l'amélioration de la SST au sein des structures privées. Le secteur public n'a en effet pas été valorisé par cette loi malgré la forte exposition aux risques. En effet, dans le domaine de santé, nous retrouvons les métiers de soins médicaux, mais également d'autres métiers transverses qui ont accès aux hôpitaux pour d'autres activités (secrétariat, jardinage,

cuisine...). Cette réalité accroit les risques dans l'hôpital avec la présence d'agents pathogènes, d'allergènes et les outils médicaux dangereux. À cela s'ajoutent des conditions physiques et psychiques parfois difficiles.

Cette situation exige une évaluation particulière des risques (intoxications, stress, manutention, nuisances physiques, accès aux produits biologiques...) et plusieurs verrouillages de contrôle sur le plan individuel et collectif. Pour être conscient l'importance de la SST, il est essentiel de créer une entité exclusivement dédiée à l'implémentation de la SST au sein du secteur de santé public.

Les chiffres sont importants à ce sujet sur le plan national et international. Annuellement, près de mille accidents conduisant au sang sont révélés au sein des hôpitaux de Lyon (Laraqui et al., 2009).

Au Maroc, Environ 2 000 décès par an sont liés au travail et le taux d'accidents du travail de plus de 3 jours d'arrêt est de 47,8 pour 100 000 travailleurs. Le coût estimé d'un accident de travail est entre 15Kdh et 30Kdh (Au, 2015).

Il s'agit de chiffres qui augmentent rapidement chaque année et qui restent relativement inférieurs à la réalité due à une sous déclaration. Les études nationales révèlent en effet que seuls 2,60% des personnes concernées déclarent l'incident (Moukafih, 2012). Ces mêmes études confirment la grande variation et la non-généralisation de l'implantation des normes de SST au niveau des délégations du ministère de la Santé. Cette situation critique peut aussi être justifiée par une certaine lacune en matière de sensibilisation aux risques professionnels hospitaliers auprès des responsables locaux. La définition de risque peut sembler évidente dans la vie quotidienne, mais appliquée à la SST cette notion est moins simple à définir.

#### 3.2. Le cas français

Le système français de médecine du travail a été revu pour être en concordance avec la règlementation européenne. La directive du 12 juin 1989 introduit deux éléments : l'autoévaluation des risques SST par les employeurs (Moukafih, 2012)et la possibilité de faire appel à des compétences spécialisées pour anticiper les risques professionnels (Juglaret, 2012). Par contre, l'obligation d'évaluer les risques n'a pas été introduite en France qu'en 1991 via la loi n°91-1414 puis par le décret n° 2001-1016 du 5/11/2001 (Dellacherie, 2010). La France a par la suite noté des avancées notables pour adapter son système de prévention et impliquer les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels.

Ces avancées ont été marquées par la signature d'un accord interprofessionnel sur la SST et la prévention contre les risques professionnels en 2000.

Son premier article préconise de mettre en place une réelle pluridisciplinarité afin d'améliorer le dispositif SST. La loi de modernisation sociale promulguée en 2002 a complété ces textes en rendant obligatoire l'approche pluridisciplinaire. Enfin, la dernière réforme en France s'inscrit dans le cadre du renforcement de ce dispositif en conformité avec décisions européennes à ce sujet.

En France, la maîtrise des risques est matérialisée principalement à travers un document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels qui est obligatoire sur le plan réglementaire. L'objectif de document selon la circulaire DRT n°6 est de constituer « un préalable à la définition des actions de prévention fondée sur la connaissance en amont des risques auxquels sont exposés les travailleurs ». Elle vise globalement l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise.

#### 3.3. Analyse &Évaluation des risques au sein des hôpitaux

La phase de préparation est indispensable pour garantir la pérennité de la démarche et l'engagement des parties prenantes par rapport à la méthode et au suivi du chantier. L'identification et l'évaluation des risques sont des actions qui s'appuient principalement sur

les données du terrain afin qu'elles puissent être efficaces. Aussi, la formalisation des procédures est une phase importance dans la conduite de projet.

Il est à noter que l'approche pluridisciplinaire et transverse permet d'impliquer les médecins dans ce processus.

Evolution => Modification de Evaluation périodique => Mise des postes de travail et/ou des à jour des plans d'actions situations dangereuses Décrire les situations 3.Etablir les plans Sous-processus Coter les risques dangereuses d'actions Cartographier Définir une Planifier les actions à l'entreprise pour les méthodologie de mener postes de travail cotation des risques Dispositifs associés Suivre la réalisation Décrire l'activité au Rapport sur l'évaluation effective des actions poste de travail des risques planifiées Evaluation => Affinage des Actions réalisées => nouvelle

Fig.2.Les étapes d'évaluation des risques

**Source:** (Villafranca, V. et al.2006).

cotation de la maîtrise du

Il faut différencier deux étapes dans phase d'évaluation des risques. La deuxième étape relative à la responsabilité de terrain est la seule qui concerne le directeur d'établissement.

postes de travail et/ou des

situations dangereuses

La première étape comprend l'identification des différents dangers et la description des conditions où, ces risques deviennent néfastes (liste de dangers, produits dangereux, circonstances et probabilité de survenue). Dans cette étape, il est également nécessaire de caractériser le risque identifié (la nature, l'importance, les facteurs d'incertitude...). Autrement dit, cette première étape concerne la mise à niveau et l'actualisation des savoirs techniques, biologiques et statistiques. Ces savoirs, qui doivent être connus par les professionnels du SST, surtout les médecins du travail, sont souvent publiés dans les revues spécialisées. Ils doivent également être partagés avec les parties prenantes du processus d'évaluation des risques : (Villafranca, V. et al.2006).

La seconde étape est liée à l'examen de la situation réelle de travail. Elle couvre la reconnaissance des dangers pendant la situation observée, ce qui permet de quantifier le risque « d'exposition aux dangers » identifiés : (Villafranca, V. et al.2006). La visite « terrain » permet en effet d'inspecter la maîtrise opérationnelle sur le terrain et de confirmer que le périmètre couvert par la veille réglementaire est en harmonie avec la réalité du terrain. Il est recommandé de faire cette visite avec les responsables des différents secteurs.

Une fois le référentiel légal complété et validé, l'institution passe à la phase des interviews des personnes « clés » en la matière. Ce travail d'évaluation est aujourd'hui réalisé de deux

approches, à savoir, l'évaluation par une équipe interne dédiée au sein de l'institution pour réaliser ce bilan ou l'évaluation par une équipe externe composée des consultants externes. Cette étape conduit à plusieurs méthodes adaptées par rapport aux types des risques et de travail.

Pour une bonne gestion des risques SST, il est nécessaire d'avoir des acteurs de l'évaluation des risques bien identifiés. L'employeur ou le directeur est en principe le responsable d'évaluer les risques (Villafranca, V. et al.2006). Par ailleurs, d'autres acteurs doivent aussi être mobilisés et impliqués dans cette dynamique comme les membres du Comité chargé des conditions du travail, le médecin du travail, des organismes extérieurs concernés ou encore les collaborateurs du poste de travail en question.

Le schéma ci-dessous est basé sur des éléments recueillis dans les bases de données PREVENTEO et les travaux de l'Institut National de la Recherche sur la Sécurité (2015). En effet, selon de nombreuses démarches mises en place par différentes entreprises, il en ressort trois sous processus: la description de la situation à risque, la cotation du risque et la gestion des plans d'actions.

#### 4. Les normes relatives à la sécurité et santé au travail

Le contrat de travail est un des socles fondamentaux qui clarifie les obligations de l'employeur en matière de SST. Comme le précise Malingrey (Audiffren & Audiffren, 2013) l'employeur est soumis à une obligation de sécurité. Par opposition à une obligation de moyen, la seule méthode pour un employeur de limiter sa responsabilité au niveau civil et pénal est de justifier l'existence d'un cas de force majeure selon des critères précis.

En conséquence, il devra mettre en place toutes les mesures de prévention nécessaire pour protéger ses salariés (Formation, équipements de protection, consignes...). Un employeur doit ainsi impérativement s'assurer du respect des exigences soulignées par la législation SST pour éviter une circonstance aggravante en cas d'accident du travail (Lefranc, 2012).

Nous notons également l'évolution constante du cadre réglementaire. Ceci dit, le législateur peut dans certains cas abolir certains textes, les compléter ou les reformuler. Sur le terrain, il est possible d'avoir une difficulté de maîtrise de ce périmètre juridique. Ainsi, les institutions ont besoin de mettre en place une « veille réglementaire » pour suivre les évolutions réglementaires et adapter les pratiques internes à ces nouvelles obligations (Baud et al., 2015).

Après la veille réglementaire, le deuxième sous processus concerne l'évaluation de la conformité réglementaire via plusieurs approches dont notamment les visites de terrain pour s'assurer de la conformité des infrastructures et des pratiques selon les procédures préalablement définies ; ce qui nous renseigne sur la maitrise opérationnelle. Certains font également appel à des interviews auprès des responsables concernées pour vérifier ces aspects (Audiffren et al., 2012). Par ailleurs, la revue documentaire complète également ce processus et permet d'actualiser en continu la documentation de l'établissement.

La législation du Maroc ,article numéro 3 du Dahir du 25 juin 1927 a défini l'accident de travail comme suit : "est considéré comme AT, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou non, travaillant en quelque titre et en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise".

En milieu hospitalier, les AT sont souvent liés aux activités de soins exercées par le personnel. Les accidents d'incendie sont de moins en moins recensés dans ce milieu grâce à la mise en conformité des normes "incendies" et "électricité" (Laraqui et al., 2009). Mis à part le secteur relatif aux soins, les accidents de la circulation peuvent aussi survenir aux (ambulanciers et au personnel transporté). À ce sujet, la législation marocaine :articles num 14, 15, 28 et 30 du Dahir du 25 juin 1927 a prévu des indemnisations après quelques



formalités à remplir (BOUAÏCHA & EL KHOLTI, 2002). Un retard remarquable est pris par le Maroc en matière de lois et de règlements SST...

Événements marocains

Fig.3.Lois et règlements et lois de SST au Maroc

**Source**: (Au, 2015)

Les statistiques qui sont publiées par le bureau international de travail affichent un taux élevé des accidents mortels extrêmement pour le Maroc.



Fig.4. Taux d'AT mortels

**Source**: (Au, 2015)

Ce taux représente en proportion deux fois celui de (la Tunisie)et plus de seize fois celui de (la Finlande). Conjointement, le Maroc affiche également un taux très important d'AT supérieurs à trois jrs d'absence, en faisant une comparaison aux pays du (Benchmark).

Taux d'Accidents du Travail supérieurs à 3 jours d'absence\* estimés par le BIT (pour 100 000 36 492 travailleurs) - 2006 18 953 14567 Région MENA: 14 218 11881 6803 4852 4515 2 282 2 232 Tunisie Turquie Jordanie Canada **Portugal** Finlande Maroc Espagne France C\* **©** 

Fig.5. Taux d'AT supérieurs à trois jrs d'absence estimés via le BIT

Source: (Au, 2015)

En proportion, ce taux représente deux fois celui de (la Tunisie) et plus de dix huit fois celui de (la Finlande).

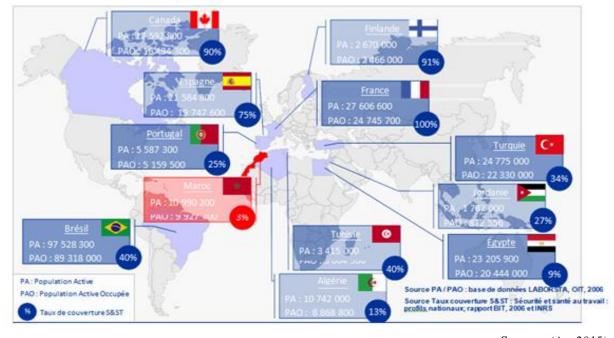


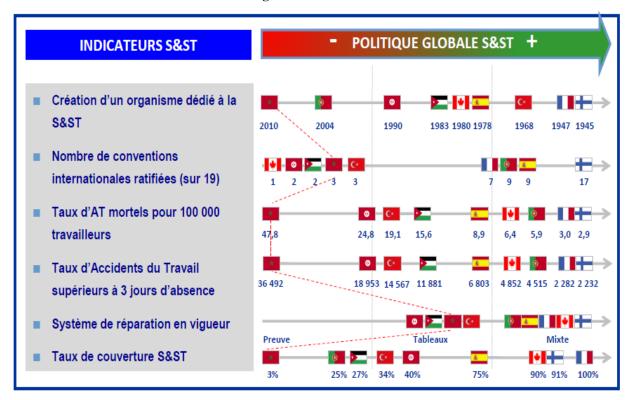
Fig.6.Taux de « couverture » de SST

**Source**: (Au, 2015)

Une situation très préoccupante et inquiétante en matière de SST avec un taux de «couverture de santé et sécurité au travail», sa population dites active occupée se situe à 3%. Le Maroc affiche un retard remarquable sur l'ensemble des (indicateurs relatifs à la SST).



Fig.7.Indicateurs SST



**Source** : (Au, 2015)

La constitution nouvelle du pays projette la lumière sur la responsabilité de (l'État) à veiller et surveiller le système social et la (santé des citoyens), notamment lors de l'exécution de leur travail.

#### 4.1. Constitution du 29 juillet 2011

- Article 31 : « L'état, les établissements publics et collectivités territoriales œuvrent à
  la mobilisation de tous les moyens disponibles pour faciliter l'égal accès des
  citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir du droit : 1-Aux
  soins de santé ; 2- À la protection sociale, à la couverture médicale et à la solidarité
  mutualiste ou organisée par l'État ; 3-À une éducation moderne, accessible et de
  qualité.
- Article 71 : Sont du domaine de la loi, outre les matières qui lui sont expressément dévolues par d'autres articles de la Constitution : 1-les principes et règles du système de santé ; 2-les relations de travail, la sécurité sociale, les accidents de travail et les maladies professionnelles ; 3-le régime des banques, des sociétés d'assurances et des mutuelles ».

#### 4.2. Dahirs et lois

Le nouveau code de travail Loi  $n^{\circ}$  65 – 99 décembre 2003, consacre un titre entier à la santé et sécurité du travail, organisé en quatre chapitres.

- À Des dispositions globales et générales articles : 281 –301
- **B** Des services (médicaux) du travail articles : 304 –331
- C Comités de (sécurité et d'hygiène) et comités (d'entreprise) : articles 336 -344
- **D**. Conseil de (médecine du travail) et de (prévention des RP) : articles 332 -335. En plus, le Code du travail prédit les dispositions et configurations concernant (les salariés) qui sont victimes d'AT ou MP: articles 265 -267.

On peut également citer les lois suivantes :

- l'Arrêté du « ministre du travail et de l'insertion professionnelle »(numéro 1280-18 du 15 mars 2018) fixant les modalités et les conditions relatives à la qualification et la compétence des organismes en vue d'effectuer les mesures nécessaires de concentration des agents dits chimiques pouvant nuire un risque pour la SST du personnel.
- Les différents établissements sont conscients de la valeur et l'importance de la SST de jour en jour. Véritablement, le programme annuel national relatif à (l'inspection du travail) qui est mis en pratique en début de 2016 visant comme priorité nationale concernent « le comité d'entreprise », « le Comité de la sécurité et d'hygiène » et « les services médicaux de travail » ont bel et bien prouvé l'engagement des établissements (entreprises également) à inclure la SST dans leur action stratégique. D'ailleurs, La première (enquête) concerne (les services médicaux de travail) a révélé que parmi les (3254 des entreprises visitées et qui emploient 701 432 salariés, 2061 services médicaux de travail ont été mises en place) et que (1808 d'entre eux emploient des médecins spécialistes en médecine de travail soit environ 88 %). La deuxième enquête concernant les « Comités d'entreprise »et « comités de sécurité et d'hygiène » a communiqué que (parmi les 3190 entreprises visitées et qui emploient 666 485 salariés, 1534 ont un Comité d'entreprise et 1754 ont un comité de sécurité et d'hygiène). Tout de même, si les « grandes entreprises» en sont conscientes de l'impératif de mise en conformité et de sécurité, les Peties et moyennes entreprises n'ont pas pris complètement une connaissance du poids de l'élément SST, le « Royaume du Maroc Profil National Liée à La SST Édition en Septembre 2017».
- Le Maroc a pu réalisé son 1er objectif relatif à son ébauche de mise en place d'une politique qui vise la promotion de la SST, comme prévu au niveau du programme « gouvernemental » au titre de la durée de l'année 2017- 2021. Le « Profil National Marocain pour la SST » est le résultat d'un travail de coopération et de contribution des parties prenantes différentes: les organisations représentatives des employeurs et les organisations syndicales les plus représentatives ainsi que les autorités gouvernementales concernées.

La dernière version de ce Document a été confirmée et approuvée par « les membres du comité restreint émanant du conseil de Médecine du travail et de prévention des risques professionnels ». Cette acceptation a fait l'objet d'un « procès-verbal « qui date du (20 juillet 2017).

#### 4.3. Normes et standards, conventions collectives

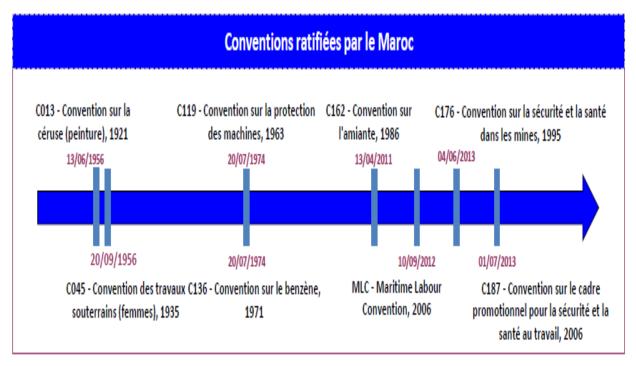
IMANOR (L'Institut Marocain de Normalisation) a repris une panoplie des actions assurées par le SNIMA (Service de Normalisation Industrielle Marocaine) et ce en mars 2011, qui est créé en 1970 du dahir numéro 1.70.157 du 20 juillet 1970, et par la suite placé sous l'autorité du MI (Ministère de l'Industrie), des NTIC (nouvelles technologies et du commerce) .Le rôle primordial de cet institut est:

- « l'élaboration des référentiels et des normes normatifs »,
- « la certification de conformité aux référentiels normatifs et aux normes»,
- « la formation sur les normes et sur les techniques de leur mise en oeuvre »,
- « La diffusion de l'information sur les normes et les activités y afférentes ».

Le Maroc a fait une ratification de huit conventions du Bureau international de travail qui se porte sur le traitement de la SST.



**Fig.8.**Conventions ratifies par le Maroc



Source: (Au, 2015)

#### 4.4. Conventions non encore ratifiées par le Maroc

Le Maroc n'a pas encore ratifié plus de 13 conventions qu'on peut présenter comme suit :

- C115-Convention: qui se porte sur la (protection contre les radiations, 1960);
- C120-Convention: qui s'intéresse à la (protection des machines, 1963);
- C121-Convention: relative aux (prestations en cas d'AT et de Mp, 1964);
- C127-Convention: relative au (poids maximum, 1967);
- C139-Convention : se porte sur (le cancer professionnel, 1974);
- C148-Convention : relative au le (milieu de travail :pollution de l'air, bruit et vibrations, 1977);
- C155-Convention :qui s'intéresse à (la SST des travailleurs,1981);
- Protocole 2002, P155: qui porte sur la convention sur la SST des travailleurs, 1981);
- C161-Convention: relative aux (services de santé au travail, 1985);
- C167-Convention : consacrée à la (SST dans la construction, 1988);
- C170-Convention :relative aux (produits chimiques, 1990);
- C174-Convention : qui porte sur la (prévention des accidents industriels majeurs, 1993);
- C184-Convention: dédiée à la SST dans l'agriculture, 2001).

En guise de synthèse il faut retenir que le Profil National met en évidence un recul remarquable et voir même considérable du « Maroc »en matière de SST.

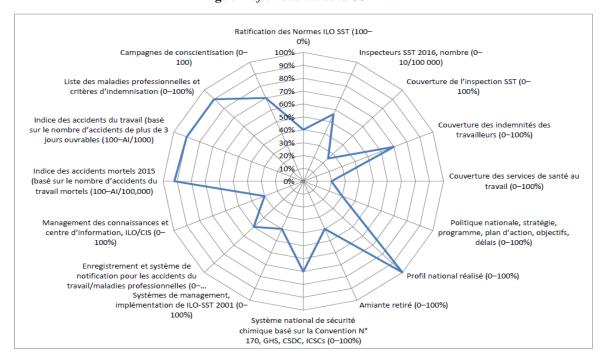


Fig.9. Profil National de la SST 2017

Source: (Royaume Du Maroc Profil National Pour La SST Édition Septembre 2017, 2017)

Une synthèse des points les plus marquants se présente ainsi :

- Une absence considérable d'une stratégie « nationale » en matière de SST;
- Un système dédié à la déclaration et de réparation AT/MP complexes et non adaptés au développement social et économique ;
- Une Couverture par les services de santé au travail insuffisant de 3%;
- Une non-disponibilité et disparité des données et statistiques SST ainsi qu'une absence « d'observatoire national » ;
- Un Système de prévention et sensibilisation SST qui est jugé insuffisant;
- La législation marocaine non conforme aux standards internationaux « prévention, amiante, produits chimiques, normes et conventions ratifiées;
- Une obligation de mettre en oeuvre les engagements de l'État suite à la ratification de la convention num 187.

#### 5. Effets de la sécurité et de la santé au travail sur la performance

L'objectif du programme de SST est de réduire les coûts en cas d'accidents et de MP. La SST devrait être une priorité absolue dans un hôpital, mais malheureusement, tous les hôpitaux ne comprennent pas l'importance de la (SST) et ne savent pas comment bien l'appliquer en milieu hospitalier. Le potentiel de pertes hospitalières dues à la faible mise en exergue de la SST comprend la perturbation des processus et l'amélioration des équipements endommagés par les AT (Iskamto et al., 2020).

Parmi les intentions de cette étude, on cite la détermination de l'effet de la(SST) sur la performance des sages-femmes dans l'installation fœto-maternelle de l'hôpital islamique XYZ, en particulier dans les pièces d'hospitalisation (Iskamto et al., 2020).

La performance peut être interprétée comme ce qui est fait ou non par un employé dans l'exécution de ses tâches principales. Concrètement, effectuer des travaux dans une organisation, l'environnement comprend cinq éléments comme suit: 1) Quantité de travail réalisé. 2) La qualité du travail réalisé. 3) Le temps période pour réaliser les travaux. 4)

ISSN: 2658-8455 Volume 2, Issue 4 (July, 2021), pp.162-183.

www.ijafame.org



Présence et activités pendant présent au travail. 5) Capacité à travailler ensemble (Omar et al., 2016).

La performance est une activité qui peut être vue et observée pour atteindre les résultats ou les objectifs attendus conformément aux responsabilités données. On peut affirmer que la notion de la performance est le résultat d'un travail qui peut être accompli dans les deux volets qualitatifs et quantitatifs par une personne ou un groupe de personnes dans une institution. Pour atteindre les objectifs organisationnels, conformément à leurs divers pouvoirs et responsabilités.

Atteindre les normes les plus élevées en matière de sécurité des employés et la santé est important, car elle aura un impact sur la performance des employés et la performance organisationnelle (Dwomoh et al., 2013). Un environnement de travail sûr rend les travailleurs sains et productifs. L'étude de Dwomoh et al. (Dwomoh et al., 2013) ont montré que les mesures de santé et de sécurité de l'entreprise sont positivement corrélées avec le rendement de ses employés. Si l'entreprise peut réduire le niveau et la gravité des accidents du travail, des maladies et des problèmes liés au stress, ainsi qu'améliorer la qualité de vie au travail de son travail, l'entreprise sera plus efficace, Kaynak et al., (Kaynak et al., 2016). Les améliorations dans ce cas entraîneront une amélioration des performances en raison de la diminution du nombre de jours de travail perdus. Augmentation de l'efficacité et de la qualité des travailleurs plus engagés (Yulihardi & Iskamto (Yulihardi & Iskamto, 2018).

L'étude de Dedi Iskamto a déterminé l'effet de la sécurité et de la santé au travail (SST) sur la performance des sages-femmes à l'installation fœto-maternelle de l'hôpital islamique, province de Riau, Indonésie. Après avoir distribué le questionnaire et en traitant les données en utilisant SPSS. Il a conclu que les variables de la santé au travail influencent considérablement la performance (Iskamto et al., 2020).

#### 6. Conclusion

Dans cet article, nous avons mené une étude sur les différentes définitions et types du risque. Nous avons dressé l'état de l'art de la gestion des risques liés à la santé et à la sécurité au travail dans les organisations marocaines, principalement hospitalières. Cette recherche a pu également examiner la corrélation des normes marocaines et internationales en matière de gestion de risques SST afin de mettre en exergue les perspectives de cette activité au Maroc. Parmi les limites de cette étude, nous avons rencontré quelques lacunes par rapport à la disponibilité des informations relatives à la gestion des risques et de santé au travail et surtout en milieu hospitalier au Maroc.

Ce travail a été décortiqué en plusieurs sections dont l'objectif primordial était de projeter la lumière sur l'importance de la gestion des risques SST dans un établissement quelconque y compris le milieu hospitalier.

D'ailleurs chaque activité est génératrice de risques et certes chaque risque peut engendrer des effets négatifs sur l'atteinte des objectifs que ça soit opérationnels ou stratégiques d'une entité. Dans ce sens, gérer tout type de risques demeure une nécessité voire même une obligation pour tout établissement qui désire développer sa performance et rester compétitive dans un milieu purement concurrentiel, et donc la gestion des risques doit être placée au sommeil des préoccupations des dirigeants de tout établissement que ça soit de santé ou autres.

En effet, les risques peuvent mettre en cause la survie de l'entreprise, sa compétitivité au sein du secteur économique, sa situation financière, son image de marque, la qualité de ses produits, de ses services et de son personnel. Dans une économie de marché concurrentiel, «une société qui ne manifeste qu'un faible appétit pour les risques a peu de chances de générer des rendements » d'où la nécessité de les gérer et non de les contourner.

Et donc après avoir discuté cette discipline, nous avons exploré les principaux éléments suivants : Les types de risques qui peuvent prendre plusieurs classifications telles que les risques spéculatifs et risques purs, une autre classification qui se compose de 4 types de risques : inhérent, de non-contrôle, de non-détection et résiduel. Une dernière classification citée en termes de réparation médico-légale : « risque professionnel » est composé de trois familles de risques : l'accident du travail, l'accident du trajet et maladie professionnelle. Nous avons achevé cette partie par une définition des risques de santé et des risques de sécurité au travail.

Une section a été consacrée à la gestion des risques SST en général et une autre à la gestion des risques SST en particulier, donc pour dire simple, l'évaluation des risques joue un rôle crucial dans la sélection des activités de contrôle appropriées à entreprendre. Elle se définit comme « le processus qui consiste à la fois à identifier et évaluer les risques pertinents susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de l'organisation, et a déterminé ensuite la réponse à y apporter ».

En l'occurrence, maîtriser les risques professionnels, c'est avant tout mettre en place un environnement de travail sécurisé. L'enjeu majeur est de garantir le bien-être des personnels et créer un cadre favorable au développement de la performance de l'établissement. Dans n'importe quelle entité, l'obligation de prévention repose essentiellement sur l'employeur. Mais, la maîtrise des risques professionnels est l'affaire de tous : salariés, représentants du personnel, médecin et inspecteur du travail.

Pour conclure, nous avons évoqué l'ensemble des normes qui régissent la santé et la sécurité au Maroc et ailleurs. En abordant les concepts clés et les théories à mobiliser tout au long de notre travail, ce volet constitue une ressource théorique pour la méthodologie de traitement en étant le pont qui relie entre les deux parties, théorique et pratique.

Cette étude pourrait être utilisée par les gestionnaires concernés par ce volet en leur permettant d'initier cette évaluation des risques SST au sein de leurs établissements et plus particulièrement dans le domaine hospitalier en les sensibilisant par rapport à l'importance de la SST. Également, on a conclu l'influence de la SST sur la performance.

#### **Perspectives**

Vu que la situation marocaine de la SST est très critique en comparaison avec les autres pays donc il est nécessaire de donner plus d'importance à cette discipline tout en l'intégrant au sein de nos entités marocaines:(entreprises, établissement de santé, etc.) tous les moyens essentiels pour la veille sur la SST des personnels tels qu'un bon climat de travail et les équipements nécessaires à la protection des employés. Mis à part il est aussi primordial d'avoir un audit régulier de la santé et de la sécurité au travail comme obligation annuelle en vue de veiller sur la continuité et le de développement de la SST.

#### Références

- (1) Alkaissy, M., Arashpour, M., Ashuri, B., Bai, Y., & Hosseini, R. (2020). Safety management in construction: 20 years of risk modeling. Safety Science, 129, 104805.
- (2) Au, R. (2015). S s t m.
- (3) Audiffren, T., & Audiffren, T. (2013). Contribution à la maîtrise des conformités légales en santé et sécurité au travail To cite this version : HAL Id : pastel-00797483 Spécialité "Sciences et génie des activités à risque "Contribution à la maîtrise des conformités légales en Santé et Sécur.
- (4) Audiffren, T., Rallo, J. M., & Guarnieri, F. (2012). The contribution of case law to compliance management in Occupational Health and Safety (OHS) in france. 11th International Probabilistic Safety Assessment and Management Conference and the Annual European Safety and Reliability Conference 2012, PSAM11 ESREL 2012,



- 2(April), 1320–1328.
- (5) BOUAÏCHA, A., & EL KHOLTI, A. (2002). Le système marocain de réparation des accidents du travail: Les accidents du travail. Espérance Médicale, 9(84), 315–317.
- (6) Dellacherie, C. (2010). La certification des entreprises dans le domaine de la santé au travail.
- (7) Villafranca, V. et al.(2006). LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS A L'HÔPITAL : pour une politique de promotion de la santé au travail.
- (8) Dominique, P. (2005). Risques et précautions. L'interminable rationalisation du social. La Dispute, Paris.
- (9) Dwomoh, G., Owusu, E. E., & Addo, M. (2013). Impact of occupational health and safety policies on employees' performance in the Ghana's timber industry: Evidence from Lumber and Logs Limited. International Journal of Education and Research, 1(12), 1–14.
- (10) études et enquêtes Risques infectieux dans les laboratoires d'analyses médicales. (2000). 233–239.
- (11) Évaluation des risques professionnels Aide au repérage des risques. (2015).
- (12) Gendler, S., & Prokhorova, E. (2021). Risk-Based Methodology for Determining Priority Directions for Improving Occupational Safety in the Mining Industry of the Arctic Zone. Resources, 10(3), 20.
- (13) Goman, M. (2018). Towards unambiguous IT risk definition. ACM International Conference Proceeding Series. https://doi.org/10.1145/3277570.3277586
- (14) Gul, M., & Ak, M. F. (2018). A comparative outline for quantifying risk ratings in occupational health and safety risk assessment. Journal of Cleaner Production, 196, 653–664. https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.06.106
- (15) Gul, M., & Ak, M. F. (2020). Assessment of occupational risks from human health and environmental perspectives: a new integrated approach and its application using fuzzy BWM and fuzzy MAIRCA. In Stochastic Environmental Research and Risk Assessment (Vol. 34, Issue 8). Springer Berlin Heidelberg. https://doi.org/10.1007/s00477-020-01816-x
- (16) Huang, W., Shuai, B., Zhang, R., Xu, M., Xu, Y., Yu, Y., & Antwi, E. (2020). A New System Risk Definition and System Risk Analysis Approach Based on Improved Risk Field. IEEE Transactions on Reliability, 69(4), 1437–1452. https://doi.org/10.1109/TR.2019.2942373
- (17) Iskamto, D., Ghazali, P. L., Afthanorhan, A., & Narti, S. (2020). Effect of Occupational Safety And Health on Performance: An Empirical Investigation. Islam Universalia, Issue Jan 2020, 1(3), 539.
- (18) Juglaret, F. (2012). Indicateurs et tableaux de bord pour la prévention des risques en santé-sécurité au travail. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.
- (19) Kaynak, R., Toklu, A. T., Elci, M., & Toklu, I. T. (2016). Effects of occupational health and safety practices on organizational commitment, work alienation, and job performance: Using the PLS-SEM approach. International Journal of Business and Management, 11(5), 146–166.
- (20) La, D. E. (2010). Les C Cu.
- (21) Laraqui, O., Laraqui, S., Laraqui, S., Tripodi, D., Chahed, L., Caubet, A., Verger, C., El, C., Laraqui, H., & Publique, S. F. S. P. S. (2009).
- (22) Lefranc, G. (2012). Apports de l'analyse de la conformité réglementaire, de l'analyse des risques professionnels et de l'évaluation du climat de sécurité à la construction de la culture de sécurité. 184.
- (23) Louisot, J.-P. (2014). Enterprise-wide risk management: contribution au développement d'outils permettant la mise en place d'une gestion globale et intégrée

- dans les organismes. Paris 1.
- (24) Marbun, J. (2020). Juridical analysis of the occupational safety and health management system in the company. Budapest International Research and Critics Institute Journal: Humanities and Social Sciences, 3(2), 895–901.
- (25) Moon, H.-I., Han, S.-W., Shin, S., & Byeon, S.-H. (2021). Comparison of the Qualitative and the Quantitative Risk Assessment of Hazardous Substances Requiring Management under the Occupational Safety and Health Act in South Korea. International Journal of Environmental Research and Public Health, 18(3), 1354.
- (26) Moukafih, B. (2012). Évaluation Des Risques Professionnels Dans Les Laboratoires D Analyses Médicales. 208.
- (27) Omar, M., Nawawi, A., & Salin, A. S. A. P. (2016). The causes, impact and prevention of employee fraud. Journal of Financial Crime.
- (28) PERES, C. C., DEBARBA, L., & KARAM, C. S. (n.d.). Utilisation volontaire du Guide d'évaluation des risques—Pharmacie-au Brésil. COMITE DE PROGRAMME, 412.
- (29) Pidgeon, N. F. (1991). Safety culture and risk management in organizations, Journal of Cross-Cultural Psychology, 22(1), 129–140.
- (30) Pierandrei, L. (2019). Risk Management. Dunod.
- (31) Richardson, R. B. (2009). Belize and climate change: the costs of inaction. Human Development Issues Paper. Belmopan, Belize: UNDP. Retrieved June, 5, 2011.
- (32) Royaume du Maroc Profil National pour la Sécurité et la Santé au Travail Edition Septembre 2017. (2017).
- (33) Sctrick, L. (2010). Organisation De La Prevention Des Risques Professionnels. 171–186.
- (34) Sécurité au travail Définition du glossaire https://www.chefdentreprise.com/Definitions-Glossaire/Securite-au-tra... (n.d.). 1–75.
- (35) Services, H. (2016). Understanding Health Risks Improve Your Chances for Good Health. October.
- (36) Shameli-Sendi, A., Aghababaei-Barzegar, R., & Cheriet, M. (2016). Taxonomy of information security risk assessment (ISRA). Computers & Security, 57, 14–30.
- (37) Starr, C. (1981). Risk criteria for nuclear power plants: A pragmatic proposal 1. Risk Analysis, 1(2), 113–120.
- (38) Swuste, P., van Gulijk, C., Groeneweg, J., Guldenmund, F., Zwaard, W., & Lemkowitz, S. (2020). Occupational safety and safety management between 1988 and 2010: Review of safety literature in English and Dutch language scientific literature. Safety Science, 121, 303–318.
- (39) Tlemcen, U. De, & Hadjira, D. (n.d.). Présenté par.
- (40) Unda. (2012).
- (41) Verma, M., & Verter, V. (2007). Rail transportation of hazardous materials: population exposure to airborne toxins. Computers & Operations Research, 34(5), 1287–1303.
- (42) White, W. A. (2021). Applying Risk Management Concepts from CRM and the Outdoor Recreation Industry to Academic Archaeology Projects. Advances in Archaeological Practice, 9(1), 61–65.
- (43) Yulihardi, Y., & Iskamto, D. (2018). PENGARUH PERENCANAAN KERJA, MOTIVASI KERJA DAN KOORDINASI KERJA TERHADAP KINERJA PEGAWAI DI KECAMATAN SIPORA UTARA KABUPATEN KEPULAUAN MENTAWAI. Eko Dan Bisnis: Riau Economic and Business Review, 9(2), 107–117.